Grand Prix mondial de volleyball féminin FIVB 2017

Demande de propositions à l'intention des organisations hôtes

Vue d'ensemble

Volleyball Canada (VC) est à la recherche d'une organisation hôte pour le Grand Prix mondial de volleyball FIVB 2017 qui se tiendra du 20 au 23 juillet 2017. Le Grand Prix mondial de 2017 se déroulera pendant tout le mois de juillet 2017. Il s'agit d'un événement de volleyball féminin de premier plan sur la scène internationale. Le Canada y participera et accueillera des matchs pendant une fin de semaine, soit du 20 au 23 juillet. Pendant cette fin de semaine, le Canada organisera six matchs entre quatre équipes : Canada, Allemagne, Kenya et Peru. L'objectif du présent document est de solliciter des organisations hôtes afin d'accueillir cet événement au Canada.

Le Grand Prix mondial de la FIVB est différent des autres compétitions mondiales. Établi en 1993, le Grand Prix mondial de la FIVB est un tournoi annuel qui s'adresse aux équipes nationales féminines de volleyball et dont la portée est mondiale. De plus, elle offre des millions en bourse, une organisation professionnelle et une couverture télévisée mondiale. Le Grand Prix mondial de la FIVB est synonyme de matchs enlevants et de sport et de divertissement de qualité. Le Grand Prix mondial de la FIVB de 2017 sera la 24^e édition de ce tournoi international de volleyball féminin, et il verra la participation de 32 équipes.

L'organisation hôte sera responsable de l'accueil des équipes et des officiels, de leur arrivée à l'aéroport à leur départ du pays, en plus de leur transport sur place, de leur hébergement et de leurs repas. L'organisation hôte devra également fournir les installations de compétition et d'entraînement, y compris un site de compétition qui respecte les normes techniques appropriées tout en étant en mesure d'accueillir un minimum de 2500 spectateurs et de respecter les exigences en matière de télédiffusion. De plus, l'hôte devra se charger de la promotion de l'événement afin d'assurer une assistance et une couverture médiatique maximales. En dernier lieu, l'organisation hôte doit s'engager à apporter une contribution financière de 150 000 \$ au moins afin d'obtenir les droits liés à l'organisation de cet événement.

Horaire anticipé

Le site doit être disponible deux jours avant le premier jour de compétition. Les matchs se tiendront jeudi, vendredi et samedi ou vendredi, samedi et dimanche. Il y aura deux matchs par jour.

Journée	Activité
1	Arrivée des équipes et des délégués
	 Entraînement des équipes
	 Début de l'aménagement du site
2	Fin de l'aménagement du site
	Entraînement des équipes
	 Rencontre avec les superviseurs
	 Inspection du site
	 Atelier d'entraînement pratique
3	Entraînement des équipes
	 Jour 1 de la compétition (deux matchs)
4	Entraînement des équipes
	 Jour 2 de la compétition (deux matchs)
5	Entraînement des équipes
	 Jour 3 de la compétition (deux matchs)
	Début du démontage du site
6	Départ des équipes et des délégués

Objectifs:

Les soumissionnaires doivent étudier le meilleur moyen d'atteindre les objectifs de Volleyball Canada pour cet événement :

- Créer un événement divertissant et emballant qui mettra en vedette notre équipe, nos joueurs et notre sport;
- Maximiser la visibilité de l'événement par l'entremise des médias, de la télévision et des spectateurs :
 - Minimum de 2 500 spectateurs par match
 - Promotion intensive et visibilité dans les médias locaux
 - Excellentes cotes d'écoute pour la télédiffusion de l'événement
- Organiser un événement viable sur le plan financier, tout en visant l'atteinte ou le dépassement des cibles suivantes :
 - 200 000 \$ de revenus provenant de la vente de billets
 - 150 000 \$ de subventions pour l'accueil de l'événement

- 25 000 \$ de revenus de commandites (ou sous forme de contributions non pécuniaires)
- Assurer un legs pour la communauté hôte

Exigences relatives aux réponses

Les organisations hôtes potentielles doivent soumettre une proposition qui présente les éléments suivants :

- 1. L'organisation proposée afin d'assurer l'accueil de l'événement et les individus clés proposés pour constituer le comité organisateur local ;
- 2. Le site proposé pour la compétition, y compris une description de sa capacité à répondre aux exigences énoncées dans le présent document ;
- 3. Une ou plusieurs options d'hébergement, y compris les propositions de prix. Pour chaque hôtel, il faudra décrire comment les exigences relatives au service des repas seront satisfaites. La préférence sera accordée à l'option qui répondra aux exigences en matière d'hébergement au coût le moins élevé ;
- 4. La répartition de la contribution prévue du secteur public et du secteur privé pour la tenue de l'événement. Il peut s'agir de contributions financières ou de contributions en nature.
- 5. Les soumissionnaires doivent proposer une convention de partage des profits (ou des pertes). La préférence sera accordée aux soumissionnaires qui sont prêts à partager avec Volleyball Canada la responsabilité de la réussite financière de l'événement;
- 6. Le soutien de l'Association de volleyball provinciale ou territoriale.

Échéancier

L'échéancier suivant a été établi par Volleyball Canada pour le processus de soumission :

- 26 septembre 2016 Publication de la demande de propositions
- 21 octobre 2016 Date limite pour soumission des propositions
- 10 novembre 2016 Finalisation de la sélection de la ville hôte du Grand Prix mondial 2017

Critères d'évaluation

Les soumissionnaires seront évalués selon les critères suivants :

- Conformité du site : le site répond aux exigences établies pour les sites hôtes ;
- Finances : l'engagement financier proposé, ainsi que le coût global anticipé pour le site et la ville hôte ;
- Capacité organisationnelle : la capacité de l'hôte à satisfaire aux exigences organisationnelles de l'événement;

• Potentiel pour un maximum de visibilité : le potentiel de l'hôte à assurer un maximum de visibilité à l'événement, notamment en ce qui concerne le nombre de spectateurs, la couverture médiatique, etc.

Vue d'ensemble des exigences

La section suivante décrit les exigences et obligations de l'organisation hôte.

Soutien financier

Le soumissionnaire doit s'engager à apporter un soutien financier pour l'organisation du Grand Prix mondial.

L'engagement financier de la ville hôte doit être de 150 000 \$ au moins ; ce financement peut provenir de sources municipales ou provinciales. Il peut également inclure des contributions en nature au niveau des produits ou services nécessaires à l'exécution de l'événement. Volleyball Canada essaiera d'obtenir un soutien équivalent auprès du gouvernement fédéral. Pour obtenir un financement au niveau fédéral, il faut une contribution équivalente du gouvernement provincial ou de l'administration municipale.

Les sources de financement privées et les commandites sont acceptées si elles n'entrent pas en conflit avec les partenaires et commanditaires actuels de Volleyball Canada. Volleyball Canada doit approuver les sources de financement privées.

Volleyball Canada encourage les soumissionnaires à partager les gains générés par l'événement (ainsi que les risques). Les soumissionnaires sont invités à proposer un plan de partage des profits et des pertes entre l'hôte et VC pour la tenue de l'événement.

Coûts proposés

Les soumissionnaires doivent prendre en considération tous les coûts proposés, y compris :

- Le coût de la location du site et tous les coûts additionnels relatifs aux frais administratifs, etc. anticipés dans l'utilisation du site. Cela inclut toute grille tarifaire pour les coûts facturés pour le temps ou le matériel supplémentaire facturé pour l'utilisation du site.
- Coûts anticipés de la location de l'hébergement et des chambres
- Coûts des services alimentaires
- Coûts des services de transport

Vous trouverez de plus amples renseignements sur ces domaines dans les sections suivantes

Comité local d'organisation

Dans le but de planifier et d'exécuter avec succès un événement de cette envergure, il est nécessaire d'avoir un comité local d'organisation expérimenté et compétent. Les membres de ce comité doivent posséder de l'expérience dans la planification d'événements de volleyball ou d'autres événements sportifs.

Le comité sera composé de personnes ayant une expertise et des connaissances dans différents domaines. Les membres peuvent provenir de différentes organisations, y compris l'association provinciale ou territoriale (APT), le conseil local du tourisme, l'agence locale de tourisme sportif, les clubs de volleyball locaux, les programmes de volleyball collégial et universitaire locaux, etc.

Chaque comité local d'organisation doit pourvoir aux postes suivants.

• Président de l'événement

Cette personne est le principal point de contact entre le comité organisateur local et Volleyball Canada; elle est responsable de soumettre la candidature et de gérer le reste des membres du comité.

Gestionnaire des terrains et de l'équipement

Cette personne est responsable de tous les aspects techniques de l'événement, y compris l'acquisition des installations, de l'équipement de compétition, ainsi que du montage et du démontage des terrains.

Gestionnaire du Système d'information de volleyball (SIV)

Cette personne aidera au recrutement, à la formation et à la supervision des bénévoles pour le SIV. (NOTE : le SIV est un système de statistiques du volleyball qui doit être utilisé à tous les événements internationaux de volleyball).

Gestionnaire des services aux dignitaires

Cette personne est celle qui s'occupe des invités spéciaux et de leurs besoins. Elle est également responsable de superviser le bureau d'accueil au site de l'événement.

• Gestionnaire, Marketing et promotion

Cette personne est responsable de piloter les stratégies de communication et de marketing au niveau local afin de sensibiliser le marché. Elle est la personne-ressource, à l'échelle locale, pour toutes les initiatives promotionnelles dans le marché local avant l'événement. Le gestionnaire de marketing et de promotion devra travailler en collaboration avec le directeur de marketing de Volleyball Canada.

Gestionnaire des médias locaux

Il s'agit de la personne responsable de générer de l'attention médiatique pour l'événement et de maximiser la couverture médiatique dans le marché local. Elle rédige également des communiqués de presse et assure leur distribution et leur prise en charge par les médias locaux. Elle est le principal contact en matière de relations publiques dans la région. Cette personne est également responsable de l'organisation de conférences de presse. Le gestionnaire des médias locaux devra collaborer avec la directrice des relations avec les médias de Volleyball Canada.

• Directeur des bénévoles

Il s'agit de la personne responsable du recrutement, de la formation et de l'établissement de l'horaire de travail de tous les membres du personnel et des bénévoles locaux. Cette personne devra également former une équipe pour le montage et le démontage.

• Gestionnaire des arbitres

Cette personne est responsable d'assurer le recrutement, l'établissement de l'horaire et le transport des arbitres.

Personnel et bénévoles locaux

Le comité organisateur local sera responsable du recrutement, de la formation, de l'établissement de l'horaire de tous les membres du personnel et des bénévoles locaux. Ces derniers exerceront différentes fonctions en vue d'assurer la planification et l'exécution de l'événement dans le respect des normes de Volleyball Canada.

Dans l'élaboration d'un plan de dotation, le comité organisateur doit prendre en considération les secteurs et les rôles suivants :

Terrain de jeu

16 bénévoles par session

Les bénévoles affectés à cette tâche travailleront en général sur le terrain de jeu. Ils auront la responsabilité d'assurer le bon déroulement des matchs. Le système des trois ballons, les essuyeurs, les ramasseurs de ballons, les opérateurs du tableau d'affichage et les porteurs de drapeau sont tous inclus dans cette tâche.

• Montage/Démontage

10-12 bénévoles par session

Les bénévoles chargés de cette tâche aideront au montage du terrain au début de l'événement et au démontage du terrain à la fin de l'événement.

SIV

8 bénévoles par match

Les bénévoles affectés au SIV seront chargés de produire les statistiques des matchs à l'aide du programme international de statistiques et seront supervisés par les gestionnaires du SIV. Une connaissance préalable du volleyball ou d'excellentes habiletés en saisie au clavier sont un atout.

Promotions

12-14 bénévoles par session

Les bénévoles affectés à cette tâche auront la responsabilité de vendre des programmes de compétition et seront chargés de l'animation pendant les matchs, ce qui inclut des jeux durant les temps d'arrêt, des entrevues avec le public et la distribution de matériel de promotion, etc.

Services aux bénévoles

2-3 bénévoles par session

Les bénévoles affectés à cette tâche seront responsables du salon des bénévoles, ainsi que du pointage, de la distribution des t-shirts et des accréditations.

Autre / remplaçant

1-2 bénévoles par session

Les bénévoles affectés à cette tâche seront des hommes ou des femmes à tout faire. On leur assignera des tâches selon les urgences et les absences non prévues d'autres bénévoles.

En qualité d'organisation nationale de sport, Volleyball Canada est engagée à offrir des services dans les deux langues officielles. Nous recommandons qu'un membre du personnel ou un bénévole parfaitement bilingue soit sur place en tout temps pour nous aider à respecter cet engagement. C'est particulièrement important pour les événements qui se tiennent dans l'est ou au Canada atlantique; toutefois, il est possible que des équipes ou des athlètes de langue française participent à des événements qui se déroulent dans l'ouest du pays.

Hébergement / Chambres

Voici les exigences en matière d'hébergement pour les athlètes, les officiels et le personnel de soutien.

Chambres:

Pour le Grand Prix mondial de la FIVB, l'hébergement doit se faire dans des hôtels de 3+ ou 4 étoiles. Environ 75 chambres seront nécessaires, dont 30 chambres simples et 45 chambres doubles, réparties de la façon suivante :

- Équipes 4 chambres simples et 8 chambres doubles par équipe pour 4 équipes
- Délégués de la FIVB et arbitres 3 chambres doubles et 2 chambres simples
- Équipe de production télévisuelle 8-10 chambres simples
- Personnel de VC, délégués et comité organisateur 10 chambres doubles et 2 chambres simples.

Salles de réunion :

- Une salle pour les enquêtes préliminaires pour la journée précédant la compétition, qui peut accueillir un total de 10 personnes, avec 2-3 tables et 12 chaises, et qui est dotée de prises de courant et de la connexion Internet.
- Des salles vidéo réservées aux équipes deux salles de réunion/vidéo sont à la disposition des équipes pour leur utilisation durant les réunions de préparation. La salle doit permettre d'accueillir environ 20 personnes.
- Un bureau opérationnel du Grand Prix mondial doit également être disponible à l'hôtel et devra comprendre un ordinateur, une imprimante, une photocopieuse et la connexion Internet.

Volleyball Canada jouit d'un partenariat avec IHG et donnera la priorité à tous les hôtels partenaires d'IHG lorsqu'elle examinera les options.

Services alimentaires

La nourriture pour les athlètes devra être suffisante et adéquate, conformément aux recommandations de la commission médicale de la FIVB. Les athlètes doivent recevoir trois repas sains par jour, en plus d'une collation avant les matchs lors des jours de compétition. Le soumissionnaire doit savoir que les repas ou collations peuvent être pris à des heures atypiques, et que par conséquent, des mesures doivent être mises en place pour satisfaire ces demandes.

Des échantillons de menu d'événements antérieurs seront distribués aux hôtels potentiels pour nous assurer de leur capacité à offrir des repas similaires.

Tous les repas des équipes, des délégués et des arbitres, ainsi que ceux du personnel de VC et des membres du comité organisateur seront fournis par l'hôtel, idéalement en respectant des plans de table précis.

Exigences relatives au site de compétition

Pour des compétitions internationales de volleyball de ce calibre, le site doit présenter les aspects techniques suivants :

- Site climatisé d'une capacité d'accueil minimale de 2 500 personnes
- Hauteur sous plafond de 12,5 m
- Revêtement de sol du terrain de compétition en Gerflor sur faux plancher ou protection pour patinoire
- Tableau indicateur affichant les scores des manches en cours, les scores des manches précédentes, un chronomètre, le numéro de manche, les temps d'arrêt et les remplacements
- Système de son pour la musique et l'annonceur
- Accès à Internet et au WiFi dans tout le site
- Capacités de télédiffusion (voir la section sur les exigences télévisuelles)
- Accès à un charriot élévateur, capacité minimale de 5 000 livres
- Zone pour l'équipe vidéo avec électricité au-dessus du terrain
- Intensité lumineuse minimale de 1 500 lux (approximativement une puissance de 140 candelas)
- Section réservée aux dignitaires

Exigences relatives au site — salles et équipement

En plus de répondre aux exigences relatives au site pour le volet compétition, les salles et espaces requis doivent comporter ce qui suit :

- 4 vestiaires pour les équipes (avec toilettes et douches)
- 1 vestiaire pour les arbitres internationaux (avec toilettes et douches)
- 1 à 2 vestiaires pour les arbitres nationaux (avec toilettes et douches)
- Aire pour les conférences de presse et salle de travail de la presse avec accès à Internet et des lignes téléphoniques internationales
- Salle opérationnelle pour le comité organisateur avec accès à Internet
- Salle opérationnelle pour les superviseurs de la FIVB avec accès à Internet et une ligne téléphonique internationale
- Salon de la FIVB
- Salon des bénévoles
- Salle réservée aux opérations de télédiffusion
- Salle réservée examens médicaux
- Salle réservée aux contrôles antidopage
- Aire d'accueil des dignitaires
- Aire d'accueil des dignitaires

Équipement:

- Charriot élévateur et opérateur
- Système de son sur le terrain (musique et annonces)

- Accès au WiFi dans tout le bâtiment
- Machine à laver
- Machine à glaçons
- Réfrigérateur
- Un minimum de 60 tables et de 120 chaises
- Des barrières rétractables (pour contrôle de foule)

Autres:

- Services de sécurité
- Stationnement pour le personnel et les bénévoles

Exigences relatives au site — Services et commodités

Services médicaux

 Le site devra disposer d'une salle réservée en permanence aux services médicaux ou aux premiers soins. Il faudra déterminer la nécessité de créer ou non une zone temporaire réservée aux services médicaux. S'il s'agit d'une zone temporaire, veuillez fournir les détails et indiquer l'emplacement.

Stationnement et transport

 Le site doit offrir un espace de stationnement gratuit afin de répondre aux besoins du comité d'organisation, et un service de navette adéquat pour les officiels et les organisateurs.

Médias et communications

L'hôte est responsable de susciter l'intérêt des médias pour cet événement, y compris la presse écrite, la radio, la télévision et les médias sociaux. Idéalement, les médias locaux assureront la couverture pendant toute la durée de l'événement, soit avant l'événement, lors de l'annonce de l'hôte, tout au long de l'événement avec des photos et des articles et après l'événement, en mettant l'accent sur les résultats, mais aussi sur l'impact sur la communauté et l'économie locales.

Volleyball Canada apportera son soutien au responsable des médias locaux en lui communiquant des articles portant sur l'événement, de l'information sur les athlètes et les équipes et toute autre information permettant de maintenir l'intérêt des médias locaux.

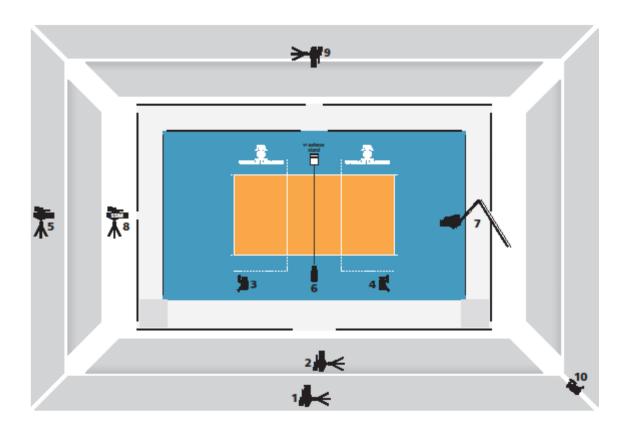
Soutien en matière de télédiffusion

Tous les matchs du Grand Prix mondial doivent être diffusés à l'échelle nationale et internationale conformément aux normes de la FIVB. Volleyball Canada est responsable de trouver un producteur et diffuseur hôtes pour assurer la couverture télévisuelle. L'hôte doit s'assurer de la capacité du site à répondre aux exigences du diffuseur hôte, y compris l'espace pour l'équipement et les ressources pour la production des émissions. Ceci inclut la capacité du site à répondre aux besoins liés aux caméras et au

son, à la place pour les présentateurs de télévision, à l'équipe de diffusion, au câblage et à l'électricité, à l'émission des signaux, à la salle ou au camion de production et à l'éclairage.

Les soumissionnaires doivent décrire les installations pour la télévision disponibles au site proposé et la structure de frais pour l'utilisation ou l'installation partielle ou complète des éléments suivants.

- a) Décrire les options de stationnement pour l'équipe de production télévisuelle et l'unité de production mobile. En général, une équipe de télévision comprend de 30 à 35 personnes. Notre unité mobile de production télévisuelle mesure environ 40 pieds et doit être placée près du bâtiment du site de compétition pour accommoder les câbles.
- b) Quelle infrastructure audio ou vidéo pouvons-nous utiliser dans le bâtiment ? (C.-à-d. câbles de jonction pour la vidéo numérique, câbles audio XLR, fibre optique, Triax, données, lignes téléphoniques). Comment facturez-vous l'utilisation de cette infrastructure ou de ces services ?
- c) Votre site possède-t-il un système d'éclairage conçu pour la télévision ? Si oui, veuillez fournir une description et inclure si possible les photos des appareils d'éclairage ainsi que les photos prises lors d'événements télévisés organisés précédemment sur le site. Sinon, veuillez décrire les systèmes de soutien en place pour les appareils. Indiquez également le poids que peuvent soutenir les systèmes en place ainsi que la répartition de ce poids.
- d) Le site possède-t-il un écran vidéo ou écran Jumbotron pouvant afficher le signal de la télévision. Si oui, veuillez décrire les caractéristiques techniques exigées par votre système (c.-à-d. résolution vidéo et format).
- e) Électricité. Notre unité de production mobile utilise généralement un service monophasé ou triphasé de 200 ampères. Nous avons également besoin d'une intensité de courant électrique de 15 ampères à divers emplacements autour du terrain. Combien votre site facture-t-il l'électricité ?
- f) Plateformes pour les caméras et poste de travail des annonceurs. Le site possède-t-il des plateformes pour caméras ou des postes de travail pour les annonceurs ? Si oui, veuillez fournir un plan des plateformes et des postes de travail des annonceurs. Si nous sommes tenus de construire des plateformes pour les caméras ou les postes de travail pour les annonceurs, combien le site facturera-t-il pour la mise en place de ces structures ?
- g) Le site possède-t-il des câbles de fibre optique permettant la transmission de signaux de télévision en haute définition aux réseaux télévisés ? Si oui, avez-vous des codeurs de signaux sur place ? Sinon, veuillez indiquer ce qui s'est passé lors des précédents événements télévisés organisés sur ce site (par ex., si le réseau de télévision a apporté un camion satellite).



Droits commerciaux

La FIBV et Volleyball Canada retiendront tous les droits de marketing associés à cet événement et encouragent l'hôte à chercher à des commanditaires. VC travaillera avec l'hôte pour promouvoir l'événement et l'aidera dans la commercialisation de cette occasion. VC se garde le droit d'offrir des occasions de commercialisation à ses commanditaires ou à tout autre commanditaire qu'elle sollicitera pour cet événement.

Visite des sites

Les soumissionnaires sont responsables de couvrir les frais relatifs aux billets d'avion et à l'hébergement pour un maximum de deux (2) personnes désignées par Volleyball Canada qui effectueront des visites de site dans le cadre du processus d'évaluation de la proposition.

Personnes-ressources

Pour de plus amples renseignements au sujet de cette occasion, veuillez vous adresser à :

Alan Ahac

Volleyball Canada Directeur, Événements internationaux

Tél.: 778-386-6762

Mark Eckert

Volleyball Canada Directeur général

Tél.: 613-748-5681, poste 225

Téléc.: 613-748-5727 Téléc.: 613-748-5727